

CHERBOURG EN COTENTIN le 05/05/2021

Rapport d'activité 2020 et plan d'actions 2021

1 .Introduction

C'est en 2003 qu'a été créée l'association Habitat et Humanisme Manche (H&H Manche) avec pour objectif de loger et d'accompagner des personnes défavorisées, en portant une attention toute particulière aux personnes vieillissantes en situation de handicap mental. C'est un peu l'originalité de l'association qui a tenu à être innovante en la matière au regard des nombreux besoins qui s'expriment.

Le plan d'actions d'H&H Manche s'inscrit dans le cadre de la stratégie du mouvement Habitat et Humanisme (2015/2020). Cette stratégie définit des objectifs, qui se déclinent en priorité d'actions et de pratiques.

Au cours de l'année 2020, comme les années précédentes, H&H Manche a ciblé ses actions sur :

- la structure d'accueil pour l'hébergement de personnes handicapées mentales vieillissantes : *unité de vie l'Oasis dans l'EHPAD* (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) l'Ermitage
- la Maison relais Julie Postel : accueil de personnes fragiles dont les très faibles revenus et le grand isolement ne leur permettent pas d'intégrer un logement ordinaire. Parmi ces personnes, certaines sont en situation de handicap mental, mais relativement autonomes ;
- la résidence intergénérationnelle Pierre et Jeanne Valot au Maupas, a accueilli ses premiers locataires en janvier 2018, pour progressivement occuper l'ensemble des logements, fin 2019, début 2020

Et bien sûr les activités relatives à la vie de notre association H&H Manche ;

Le 07 août 2020 l'association H&H Manche a renouvelé et obtenu son agrément préfectoral pour 5 ans, au titre des :

- des activités d'ingénierie sociale, financière et technique mentionnées à l'article L.365-3 du code de la construction et de l'habitation ;
- des activités d'intermédiation locative et de gestion locative sociale mentionnées à l'article L. 635-4 du code de la construction et de l'habitation.

Quant à l'association H&H Manche, elle regroupe plus d'une centaine d'adhérents donateurs, d'une quarantaine de bénévoles actifs qui participent aux activités de l'association et à son administration, bureau et conseil d'administration.

Le plan d'actions 2020 et les perspectives d'actions pour 2021 s'inscrivent dans les objectifs fondamentaux du mouvement Habitat et Humanisme : loger et accompagner des personnes très fragiles. Ces aspects « logement et accompagnement » guident l'analyse des moyens financiers et humains nécessaires à la mise en œuvre des différentes actions.

2. Rapport d'activité 2020

2.1 Unité de vie en EHPAD, l'Ermitage à Cherbourg en Cotentin

L'unité de vie « Oasis » pour personnes handicapées mentales vieillissantes a été créée en mars 2009, au sein de l'EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) "L'Ermitage" à Cherbourg en Cotentin. Elle rassemble 9 résidents encadrés par des professionnels du handicap mental. Une équipe de bénévoles d'H&H Manche leur apporte un accompagnement de proximité.

Cette unité de vie « l'Oasis » intégrée au sein de l'EHPAD « L'Ermitage » est gérée par la Fondation Partage et Vie (anciennement Fondation des Caisses d'Épargne pour la Solidarité).

Habitat & Humanisme Manche, 54 rue de La Bucaille, 50100 CHERBOURG en COTENTIN

Tél. : 02 33 94 73 17, E-mail : manche@habitat-humanisme.org

Site : <http://www.habitat-humanisme.org>, N° siret 500 542 261 00028, code APE 9499Z

Association loi 1901 appartenant à la Fédération Habitat et Humanisme Reconnue d'Utilité Publique (RUP)

et agréée Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale (ESUS)

Association départementale agréée par la Préfecture pour les activités d'ingénierie sociale, financière et technique ainsi que et pour les activités d'intermédiation locative et de gestion locative.



✓ **Accompagnement**

Il s'agit, pour les bénévoles d'H&H Manche d'apporter un accompagnement amical, en relation avec le personnel de l'EHPAD.

Peu d'activités réalisées par les bénévoles d'H&H Manche pendant l'année 2020 en raison de la COVID 19 cependant

- En début d'année 2020
 - Un déjeuner au restaurant "le Telles Quelles" pour la nouvelle année
 - Une après-midi cinéma
 - Une galette des rois.
- Ensuite la Covid-19 a fait son œuvre, aucune sortie pendant l'été. Nous nous sommes retrouvés en septembre avec des premières sorties en extérieur
 - Balades dans le parc de la Maison Pierre et Jeanne Valot en compagnie des résidents ; objectif, ramasser des pommes de pin et réfléchir aux activités de fin d'année
 - 2 ateliers ont tout de même été organisés : un atelier de peinture et la réalisation du sapin de Noël avec l'aide des éducateurs puisque nos bénévoles étaient confinés.

✓ **Moyens**

Financiers

Le budget de ces activités, de l'ordre de 500 €, est assuré par H&H Manche, grâce aux dons et cotisations qu'elle reçoit de ses adhérents et donateurs. Ajoutons à cette année un don de la Caisse du Crédit Agricole de Normandie d'environ 800 €

Humains

Quatre bénévoles de l'association H&H Manche assurent les actions d'accompagnement, aidés des 6 membres du personnel de l'EHPAD intervenant dans l'activité de cette unité. A noter que notre activité a été très réduite en raison de la pandémie.

2.2 Maison relais « Julie Postel » de Cherbourg-En-Cotentin

C'est en 2010 que HH Manche a ouvert une maison-relais (19 studios pour 23 places), la première du département de la Manche. Les personnes (dont certaines sont des personnes autonomes en situation de handicap mental) sollicitent un studio, souvent orientés par des organismes sociaux. Leur candidature est retenue, après un passage en commission S.I.A.O (service intégré de l'accueil et de l'orientation) du département. Cette commission départementale se tient deux fois par mois au siège de la DDCS à Saint Lô. Après examen, toutes les candidatures restent soumises à l'avis favorable d'un comité d'admission HH Manche qui comprend :

- un inspecteur de la DDCS,
- un représentant du CCAS de Cherbourg en Cotentin,
- la référente bénévole de la structure,
- la Présidente de la commission sociale,
- éventuellement le Président de HH Manche, et aussi bien sur,
- les responsables salariés de la Maison Relais.

En 2020, nous avons organisé deux commissions d'admission. Il y a eu au final 9 entrées et 8 sorties.

Six départs concernent des résidents partis vivre sur la Maison Intergénérationnelle. Une personne est partie pour un logement dans le parc privé afin de se rapprocher de son lieu de travail. Une autre personne est partie dans le logement diffus.

Le taux d'occupation est précisément de 97,43% en 2020 (98,69% en 2019). Ce qui se traduit par un fort engagement des responsables d'être au maximum de la capacité de la maison, pour répondre à la mission qui lui est assignée, d'accueillir des personnes en grande fragilité sociale.

En grande majorité, à 12 contre 8, ce sont les hommes qui restent majoritaires à la Maison relais Julie Postel. (68 % hommes – 32 % femmes en 2020) – (63,16 % hommes – 38,84% femmes en 2019)

Habitat & Humanisme Manche, 54 rue de La Bucaille, 50100 CHERBOURG en COTENTIN

Tél. : 02 33 94 73 17, E-mail : manche@habitat-humanisme.org

Site : <http://www.habitat-humanisme.org>, N° siret 500 542 261 00028, code APE 9499Z

Association loi 1901 appartenant à la Fédération Habitat et Humanisme Reconnue d'Utilité Publique (RUP)

et agréée Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale (ESUS)

Association départementale agréée par la Préfecture pour les activités d'ingénierie sociale, financière et technique ainsi que et pour les activités d'intermédiation locative et de gestion locative.



La moyenne d'âge des personnes accueillies sur la Maison Relais en 2020 est de 43,21 ans.

✓ Logement

L'ensemble foncier reste la propriété de Cherbourg en Cotentin. Au titre d'un bail à réhabilitation de 60 ans passé avec l'ex Communauté Urbaine de Cherbourg, la Foncière d'Habitat et Humanisme exploite les logements des 3 bâtiments réhabilités, et l'association HH Manche en assure la gestion au quotidien.

La commission « habitat » de HH Manche est en charge des entrées et sorties. Les responsables salariés en lien, avec le Président, la Trésorière de la gestion locative, assurent le suivi et veillent au bon entretien des locaux.

L'association H&H Manche s'est toujours fixée pour objectif d'avoir pour ses résidents un très haut niveau de qualité de logement, et de refaire régulièrement ceux qui sont défraîchis par le temps, ou même détériorés par les résidents eux-mêmes. Ces réfections sont toujours faites même si c'est au détriment des finances de l'association.

En 2020, les travaux de rénovation des logements suite aux départs de résidents sur 8 logements, 6 ont entraînés une intervention. Pour 5 logements, nous avons sollicité une entreprise de nettoyage. Des travaux de peinture ont également été entrepris dans 3 logements. Ces travaux ont été réalisés pour un coût de 4 500 €.

En 2020, nous avons poursuivi le changement des kitchenettes commencé en 2019, les 10 dernières ont été équipées pour un budget de 34 060.32 €

L'association, à la demande des personnes hébergées, a équipé les appartements de visiophones et des portes en ventouses, pour un montant de 21 351,94 €.

Nous pouvons noter également l'achat d'un véhicule 9 places pour un coût de 23 047.24 €

✓ Accompagnement

L'accompagnement des résidents se fait en partenariat avec les services qui en ont la charge.

Et en premier lieu les responsables salariés de la Maison relais :

- Ils accueillent, accompagnent et soutiennent les résidents dans certains aspects de la vie quotidienne ;
- Ils sont garants du cadre par la mise en application du règlement de fonctionnement ;
- Ils contrôlent la gestion locative, sous traitée à l'AISCAL (AIVS) ;
- Ils assurent l'animation collective. Ils sont soutenus dans cette tâche par des bénévoles de l'association et depuis quelques années, par un volontaire du service civique et un CAE (contrat d'accompagnement dans l'emploi).

Un conseil des maisons se réunit tous les mois environ.

Il est présidé par la référente de la Maison Relais (une bénévole, représentante de l'association HH Manche). Il est initié par un responsable de maison qui se charge de solliciter les résidents. Deux d'entre eux sont élus « représentants des résidents » en qualité de président et de vice-présidente.

Les résidents peuvent s'exprimer et donner leur avis sur la vie de la maison, le règlement de fonctionnement, les problèmes collectifs rencontrés, les animations et autres projets...

Activités sociales

Tout au cours de l'année, de nombreuses activités sont proposées et réalisées, telles que :

- Les événements de l'association elle-même n'ont pas pu avoir lieu du fait de la crise sanitaire.
- L'atelier « cuisine », hebdomadaire. C'est là l'occasion de partager un repas entre résidents, bénévoles et salariés. 41 repas ont été organisés en 2020. Cependant, il a fallu s'adapter aux restrictions gouvernementales
- Des soirées à thème (7 en 2020), qui sont autant d'opportunités pour partager un repas et faire une animation ensemble (nouvel an chinois, carnaval, disco/années 80, 2 soirées top popotes, loto,

Habitat & Humanisme Manche, 54 rue de La Bucaille, 50100 CHERBOURG en COTENTIN

Tél. : 02 33 94 73 17, E-mail : manche@habitat-humanisme.org

Site : <http://www.habitat-humanisme.org>, N° siret 500 542 261 00028, code APE 9499Z

Association loi 1901 appartenant à la Fédération Habitat et Humanisme Reconnue d'Utilité Publique (RUP) et agréée Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale (ESUS)

Association départementale agréée par la Préfecture pour les activités d'ingénierie sociale, financière et technique ainsi que et pour les activités d'intermédiation locative et de gestion locative.



halloween). A noter qu'en 2020, les soirées sont en grande diminution en raison de la crise sanitaire.

- Des sorties et visites (5 en 2020) => Soldes à Caen, match de foot à Caen, kayak et tir à l'arc à Saint Sauveur Le Vicomte, pique-nique sur la plage, les marais de Carentan. A noter également, une baisse de la moitié par rapport à l'année 2019, en raison de la pandémie.
- Soirées au Théâtre de Cherbourg pour 4 personnes et 1 spectacle (11 en 2019), dans le cadre d'une convention signée avec Le Trident Scène Nationale pour un prix de place à 2€ la représentation.
- 0 sorties au Cinéma. La crise sanitaire ayant entraîné la fermeture des cinémas, nous n'avons pas organisé de sorties cinéma.
- L'atelier « couture » créé en 2018 a continué en 2020, notamment pour la fabrication de masques en tissu pendant le premier confinement. Il y a eu 26 séances en 2020.
- L'atelier « gym douce » a pu être mis en place en début 2020 mais n'a pas pu trouver son rythme en fonction des consignes sanitaires dues à la pandémie. Nous avons pu organiser 6 séances.
- Jardin partagé au sein de la Maison Relais et de la Maison Intergénérationnelle Valot

Soit un total d'environ 86 activités sur l'année, sans compter les animations quotidiennes à la Maison elle-même (jeux de société, atelier esthétique, pétanque, molkki...) et tous les moments conviviaux (gouters, discussions autour d'un café). Autant d'animations et d'activités qui font le quotidien de la Maison.

En 2020, la pandémie a freiné la mise en place et la pérennité des actions vers l'extérieur.

✓ Moyens

+ Financiers

Pour assurer son fonctionnement (en particulier les salaires des responsables de maison) l'association HH Manche bénéficie d'une subvention d'Etat, versée par la DDCS, selon la réglementation en vigueur.

Au seul titre de la gestion sociale, son budget de fonctionnement a été de 134 688.00 € en 2020, le montant en fait de la subvention DDCS.

Il est à noter que pour certaines activités, une participation financière est demandée aux résidents. Au regard des faibles revenus des résidents, pour la plupart au RSA, elle demeure très modeste, à 1 € seulement en 2020, pour tous les résidents et toutes les activités.

Quant à la gestion locative de la Maison relais, elle est assurée par l'AIVS (Agence Immobilière à Vocation Sociale) de Caen (AISCAL).

+ Humains

La commission « habitat » (3 à 4 bénévoles d'HH Manche) a en charge la maintenance et le suivi technique de la structure.

Quant à l'activité sociale de l'établissement, elle est assurée par :

- Les 2 responsables de maison,
- Une salariée en CAE (Contrat d'aide à l'Emploi) en poste adapté à sa situation de handicap (20 heures semaine)
- Un volontaire en Service, mais en réalité 2 recrutements dans l'année pour des périodes de 8 mois, avec recouvrement d'un mois pour assurer la continuité..

Par ailleurs l'association dans son activité bénéficie de l'aide et de l'assistance de 6 bénévoles. Ainsi la gestion financière est-elle assurée par la trésorière de l'association et son adjoint. Ils ont ainsi la charge du suivi financier de la gestion sociale et de la gestion locative. En 2020, suite au départ d'un titulaire, l'association a embauché 2 CDD en remplacement et 1 CDI en remplacement permanent.

Durant l'année 2020, l'association dans sa mission de formation a accepté d'accueillir :

- Un Service National Universel (SNU)
- Une stagiaire TESH
- Un stage collectif de travailleurs sociaux (ES et ASS) a été annulé en raison des conditions sanitaires.

Partenariats

+ Pour les propositions d'admission :

Concernant les propositions d'admission, elles émanent toujours du SIAO.

+ Pour le suivi des résidents, ils sont assurés par :

- Les mandataires judiciaires, UDAF, ATMPM
- Le Centre Hospitalier Pasteur, La Fondation Bon Sauveur, CSAPA, les cabinets infirmiers, SAVS, SAMSAH...
- Le Conseil Départemental de la Manche (CMS), le CCAS de Cherbourg
- Pôle Emploi, Cap Emploi, Mission locale

Formations et événements

- L'organisation et la participation à la Semaine d'Information sur la Santé Mentale, début juin, n'a pas pu se réaliser en raison de la crise sanitaire.
- Les participations à la commission intercommunale d'accessibilité de la ville de Cherbourg-En-Cotentin.
- Participation aux conseils d'administration et à l'assemblée générale d'Habitat et Humanisme Manche
- A la commission SIAO (1 fois par mois)
- Depuis septembre 2018, l'équipe bénéficie en outre d'une supervision assurée par M. FOSSEY Jean Marie, psychanalyste, à Cherbourg. Elle est aussi partagée avec la salariée de la Maison Intergénérationnelle.

2.3 La Maison Intergénérationnelle « Pierre et Jeanne Valot » de Cherbourg-En-Cotentin

Construite et financée par la Fédération Habitat et Humanisme au même titre que la Maison relais, la Maison Intergénérationnelle Pierre et Jeanne Valot a commencé d'accueillir ses premiers locataires en janvier 2018. Ce type de structure est destinée à accueillir des publics fragilisés et isolés mais en autonomie d'activité. Les résidents sont invités à adhérer à une dynamique positive de lien et d'entraide entre les générations.

Ce type d'habitat est une réponse innovante à l'exclusion sociale en créant une dynamique de convivialité, de solidarité et d'échanges. C'est en quelque sorte l'étape intermédiaire entre le logement en maison relais, et l'habitat en milieu ouvert. L'objectif est de favoriser l'autonomie des résidents pour qu'ils puissent avoir envie de quitter la structure en vue de s'insérer dans le milieu ordinaire ; C'est la logique d'une démarche d'inclusion.

Depuis Mars 2020, la Maison Intergénérationnelle Pierre et Jeanne Valot bénéficie d'un agrément à titre expérimental, d'une durée de 3 ans, pour 13 logements inclusifs (T1 ou T2).

✓ Logement

C'est un ensemble de 20 logements individuels (T1 et T2) ouverts à la location (bail loi de 1989). La maison dispose également de locaux collectifs pour permettre de construire « le vivre ensemble ». Sont ainsi mis à disposition des résidents, une salle d'activité, une cuisine collective, une buanderie, un parc et un jardin partagé. Cette résidence est sécurisée par l'utilisation de badges et de portes à ventouse permettant aux locataires d'évoluer dans un cadre sécurisé et rassurant. En 2020, des barrières levantes ont été installées pour réguler la

Habitat & Humanisme Manche, 54 rue de La Bucaille, 50100 CHERBOURG en COTENTIN

Tél. : 02 33 94 73 17, E-mail : manche@habitat-humanisme.org

Site : <http://www.habitat-humanisme.org>, N° siret 500 542 261 00028, code APE 9499Z

Association loi 1901 appartenant à la Fédération Habitat et Humanisme Reconnue d'Utilité Publique (RUP)

et agréée Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale (ESUS)

Association départementale agréée par la Préfecture pour les activités d'ingénierie sociale, financière et technique ainsi que et pour les activités d'intermédiation locative et de gestion locative.



circulation, pour la somme de 300 €.

✓ Accompagnement

Sous l'autorité hiérarchique d'un travailleur social, coordonnateur des 2 structures, la responsable adjointe de la maison :

- Accueille, accompagne et aide les locataires dans les différentes démarches (accès aux soins, insertion professionnelle, parentalité...)
- Veille au bon fonctionnement de la structure (respect du règlement de fonctionnement, problèmes techniques...)
- Travaille en partenariat avec : Agence ORPI, Maison Françoise Giroud, CAF, CPAM...
- Assure l'animation collective soutenue par des bénévoles de l'association et par un volontaire du service civique.
- Effectue le suivi de la gestion locative en lien avec l'agence ORPI (dossiers, paiements...)

Activités sociales

En lien avec la Maison Relais, la Maison Intergénérationnelle propose les mêmes activités, à savoir :

Les événements de l'association elle-même qui n'ont pas pu avoir lieu du fait de la crise sanitaire.

- L'atelier « cuisine », hebdomadaire. C'est là, l'occasion de partager un repas entre résidents, bénévoles et salariés. 48 repas ont été organisés en 2020. Cependant, il a fallu s'adapter aux restrictions gouvernementales
- Des soirées à thème (7 en 2020), autant d'opportunités pour partager un repas et faire une animation ensemble (nouvel an chinois, carnaval, disco/années 80, 2 soirées top popotes, loto, halloween). A noter qu'en 2020, les soirées sont en grande diminution en raison de la crise sanitaire.
- Des sorties et visites (5 en 2020) => Soldes à Caen, match de foot à Caen, kayak et tir à l'arc à Saint Sauveur Le Vicomte, pique-nique sur la plage, les marais de Carentan. A noter également, une baisse de la moitié par rapport à l'année 2019, en raison de la pandémie.
- Soirées au Théâtre de Cherbourg pour 4 personnes et 1 spectacle (11 en 2019), dans le cadre d'une convention signée avec Le Trident Scène Nationale pour un prix de place à 2€ la représentation.
- 0 sorties au Cinéma. La crise sanitaire ayant entraîné la fermeture des cinémas, nous n'avons pas organisé de sorties cinéma.
- L'atelier « couture » créé en 2018 a continué en 2020, notamment pour la fabrication de masques en tissu pendant le premier confinement. Il y a eu 26 séances en 2020.
- L'atelier « gym douce » a pu être mis en place en début 2020 mais n'a pas pu trouver son rythme en fonction des consignes sanitaires dues à la pandémie. Nous avons pu organiser 6 séances.
- Jardin partagé au sein de la Maison Relais et de la Maison Intergénérationnelle Valot

Soit un total d'environ 93 activités sur l'année, sans compter les animations quotidiennes à la Maison elle-même (jeux de société, atelier esthétique, pétanque, molki...) et tous les moments conviviaux (gouters, discussions autour d'un café). En 2020, la pandémie a freiné la mise en place et la pérennité des actions vers l'extérieur.

Les locataires peuvent également participer aux animations des autres organismes : Maison de quartier Françoise Giroud, Fête du quartier, Fête de la musique...

✓ Fonctionnement

Le fonctionnement de la Maison Intergénérationnelle s'appuie sur 3 comités et commissions

1 – Le Comité d'admission :

Les candidats sont généralement orientés par des organismes sociaux mais des candidatures peuvent se présenter spontanément. Le dossier de chaque candidat est préparé et présenté par la responsable adjointe de maison lors d'un comité d'admission composé :

- d'une représentante du CCAS,
- des représentants du Foyer Jeunes Travailleurs,
- des représentants des CHRS Louise Michel et Le Cap,
- des personnes mêmes de l'association : la responsable adjointe de maison, la référente bénévole, la présidente de la commission sociale et le Président de l'association.

Lorsqu'un avis favorable est émis, l'animatrice de la maison informe le candidat, assure le lien avec l'agence ORPI pour la signature du bail et l'état des lieux d'entrée.

En 2020, pour des raisons pandémiques, il n'y a pas eu de commission d'admission, mais 6 sorties et 7 entrées. Parmi les 6 départs,

- une personne est décédée,
- trois personnes sont parties en logement social plus grand dans le diffus (dont une dépassait le plafond de ressources ANAH)
- une personne est partie suite à l'achat d'un bien immobilier et dont les ressources dépassent le plafond ANAH
- une étudiante a également quitté son logement à la fin de ses études.

L'occupation des 20 logements s'est faite progressivement. En 2018, le taux d'occupation s'établissait à 46,08%. En 2019, le taux était de 67 %. En 2020, le taux d'occupation s'élève à 97,35%. Nous comptabilisons 54% de femmes et 46% d'hommes en 2020. La moyenne d'âge des personnes accueillies sur la Maison intergénérationnelle en 2020 est de 39,42 ans.

2 – Le conseil des maisons se réunit tous les mois pour donner la parole aux locataires. Il réunit les locataires, la responsable de maison et la bénévole référente. Il s'agit d'un espace de parole où les locataires peuvent s'exprimer sur le fonctionnement de la résidence, les difficultés rencontrées, leurs attentes, les animations, les projets...

3 – La commission sociale de l'association a en charge l'Oasis, les structures Maison Relais et Maison Intergénérationnelle. Elle réunit de son côté les salariés, les référentes bénévoles et les trésoriers une fois par mois afin de faire remonter les informations et questionnements aux membres du bureau.

✓ Moyens

+ Financiers

Suite à l'agrément concernant les logements inclusifs, obtenu par HH50 via la Conférence des Financeurs, l'association dispose d'un budget de fonctionnement à titre expérimental. Cette subvention qui est de l'ordre de 45 000 € permet de financer le poste de travailleur social. Une bulle d'oxygène qui soulage l'association et dont elle mesure l'importance. La pérennisation de cette subvention lui permettrait de consolider ce poste, pertinent et nécessaire au bon fonctionnement des 13 logements inclusifs de la Maison Intergénérationnelle Pierre et Jeanne Valot.

+ Humains

La responsable de maison intervient à temps complet sur la structure. Un volontaire en service civique assure 24h/semaine sous le tutorat de la responsable ou en présence de bénévoles. Ce qui implique deux recrutements par an pour des périodes de 8 mois, avec un mois de recouvrement.

Une équipe d'une dizaine de bénévoles intervient aussi pour animer des temps de convivialité, soutenir l'animatrice de la Maison Valot dans son action, assurer la maintenance de la Maison, du parc et l'animation du jardin partagé.

Partenariats

Les partenariats noués à l'ouverture de la Maison Valot se poursuivent en 2020

+ Organismes orienteurs

- CCAS de Cherbourg-En-Cotentin, CMS, CARSAT
- CHRS Louise Michel, CHRS Le Cap, FJT/CLLAJ, PRSA/AAJD, Habitat et Humanisme
- Korian Siouville, Fondation Bon Sauveur (CAARUD/Centre hospitalier/Chantiers thérapeutiques)
- Réseau Welcome, Coallia, Naval Group
- SAISMO 21, SPIP

+ Organismes partenaires dans le suivi des locataires

- Les mandataires judiciaires, UDAF, ATMPM
- Le Centre Hospitalier Pasteur, La Fondation Bon Sauveur, CSAPA, les cabinets infirmiers, SAVS, SAMSAH...
- Le Conseil Départemental de la Manche (CMS), le CCAS de Cherbourg, AAJD, Auxilife
- Pôle Emploi, Cap Emploi, Mission locale
- MDA, CAF, APF

3. Vie de l'association Habitat et Humanisme Manche

Pour une bonne gestion et une meilleure efficacité, l'association est structurée en diverses commissions :

3.1 Commission « Services »

Elle assure bénévolement un ensemble de missions au titre de :

- **La Comptabilité** : organisée en 4 comptabilités pour piloter et gérer au mieux H&H Manche :
 - Compta Association (dons, cotisations, actions médiatiques, subventions, produits financiers...)
 - Compta Maison Valot
 - Compta Maison Julie Postel scindée en 2 secteurs d'activités :
 - La gestion Locative (encaissement des loyers, aide au logement, redevance des résidents)
 - La gestion Sociale (salaires et charges, frais d'animation, charges diverses)
- **Les Finances**
 - Etablissement et suivi des budgets
 - Obtention et gestion des subventions
 - Recours à l'appel aux dons et cotisations des adhérents en lien avec les actions nationales et locales, coordonnées par la commission communication.

➤ **Les Ressources Humaines pour la gestion de :**

- 3 salariés à temps plein, (2 pour la Maison Julie Postel, 1 pour la Maison Valot)
- 1 personne en CAE (Contrat d'Aide à l'Emploi) en poste adapté à sa situation de handicap (20 heures semaine),
- 4 jeunes volontaires en service civique sur des périodes de 8 mois avec un mois de recouvrement pour la Maison Julie Postel et la Maison Valot

➤ **Système d'information**

H&H Manche est reliée au système d'information et d'infogérance de la Fédération pour l'ensemble de ses activités, à savoir :

- Base de données CARMEN pour la gestion des dons et cotisations
- SharePoint interne pour l'information partagée
- Compta Sage 1000 pour le suivi comptable et financier
- ISIS pour la gestion des logements

3.2 Commission Habitat

Elle a en charge la gestion du patrimoine immobilier tant pour les nouveaux projets que pour la maintenance des équipements en cours. Six bénévoles participent auxancements et suivis des nouveaux projets ainsi qu'aux différents travaux de maintien des appartements et espaces communs occupés par les résidents/locataires et salariés.

3.3 Commission Sociale

Elle se réunit une fois par mois, elle se compose des bénévoles référents des structures, des salariés et des trésoriers. Elle fait le lien entre le bureau de l'association et la vie des 3 structures. Elle veille aussi à ce que le projet social puisse s'y développer.

4- Organisation de l'Association à la fin de 2020

Outre les 3 commissions qui animent et assurent au quotidien le fonctionnement de l'association : Sociale, Habitat, et Services (cf. ci-dessus). L'association est aussi structurée autour

- Du président de l'association
- D'un conseil d'administration composé de 23 membres cooptés ou élus.
- D'un bureau représentant toutes les commissions

Le rythme des réunions s'articule autour d'une assemblée générale annuelle, trois réunions du Conseil d'Administration par an, une réunion du bureau par mois, des réunions régulières par commission.

Conseil d'Administration d'Habitat et Humanisme Manche :

Membres COOPTES (2ème COLLEGE) :

- | | |
|---------------------|---|
| ▪ François PEPERS, | Président |
| ▪ Albert BODIN, | Vice-président, 2ème Trésorier-adjoint |
| ▪ Jean-Patrice GAY, | 1er trésorier-adjoint |
| ▪ Laurent LE MIERE, | Référent, membre de droit représentant la Fédération HH |
| ▪ Andrée QUINTAINE, | Présidente commission Services |
| ▪ Dominique TISON | Présidente commission sociale |
| ▪ Henri POTTIER | Président Commission Habitat |

Membres élus (1er COLLEGE) :

- | | |
|------------------------|---|
| • Manuella AMIOT | Secrétaire du Bureau |
| ▪ Gérard DUFILS | Secrétaire adjoint du Bureau et référent bénévole du Jardin Partagé |
| ▪ Jean-Yves REUZE | Chef de projet |
| ▪ Véronique RICHARD | Référente bénévole Maison Julie Postel |
| ▪ Serge TABART | Correspondant Energie et Responsable des bénévoles bricoleurs |
| ▪ Pierre DHERENS | Correspondant informatique |
| ▪ Emmanuel ERNOULT | Responsable entretien du Parc Valot |
| ▪ Guy RICARD | Surveillant de chantier |
| ▪ Catherine RENAUDIE | Trésorière adjointe |
| ▪ Aurore VIGOUROUX | |
| ▪ Jean-Pierre CHOUBRAC | |
| ▪ Marthe MARTIN PREVEL | |
| ▪ Valérie BELLAMY | |
| ▪ Elisabeth PIGNAL | |
| ▪ Marie-Renée REUZE | |
| ▪ Marc LESAUVAGE | |

Bureau d'Habitat et Humanisme Manche :

- | | |
|---|--------------------|
| ▪ Président : | François PEPERS |
| ▪ Vice-Président : | Albert BODIN |
| ▪ Secrétaire : | Manuella AMIOT |
| ▪ Secrétaire Adjoint : | Gérard DUFILS |
| ▪ Présidente de la commission Services | Andrée QUINTAINE |
| ▪ Président de la commission Habitat : | Henri POTTIER |
| ▪ Présidente de la commission Sociale : | Dominique TISON |
| ▪ Trésorière : | Catherine RENAUDIE |
| ▪ Trésorier adjoint : | Jean Patrice GAY |
| ▪ Chef de Projet : | Jean-Yves REUZE |
| ▪ Coordinateur de chantier : | Guy RICARD |
| ▪ Correspondant informatique | Pierre DHERENS |
| ▪ Responsable des Ressources Humaines Bénévoles | Marc LESAUVAGE |
| ▪ Responsable de l'entretien du parc Valot | Emmanuel ERNOULT |

5- Plan d'actions 2021

Les orientations générales, les objectifs et les actions définis en 2020 sont maintenus en 2021

5.1 Unité de vie en EHPAD, l'Ermitage à Cherbourg-Octeville

Les actions à mener sont des actions d'accompagnement

Accompagnement

Il s'agit, pour les bénévoles d'H&H Manche, au sein de l'EHPAD, d'apporter un accompagnement régulier hebdomadaire auprès des résidents.

Un certain nombre d'activités de type travaux manuels seront proposés, ainsi que des sorties. Un accompagnement des bénévoles pour une sortie des résidents à Paris est aussi envisagé

Moyens

- **Financiers**

Le budget de fonctionnement annuel prévu sera entre 500 et 1000 € selon les activités et les besoins

- **Humains**

Quatre bénévoles de l'association assureront les actions d'accompagnement.

5.2 Maison relais « Julie Postel »

Logement

Les responsables de la Maison Julie Postel en lien avec le président, la trésorière de la gestion locative et une équipe de bénévoles auront en charge le suivi de l'entretien des locaux, notamment la réfection et la remise en état régulière des appartements.

La commission habitat d'H&H Manche s'occupera des aménagements

Des études ont été menées pour sécuriser les accès des bâtiments à l'aide de visiophones commandés depuis chaque appartement par les résidents. Les devis étant signés, les travaux vont se dérouler au cours du 1^{er} semestre 2020- 2021.

Accompagnement

Les salariés responsables de la Maison Relais continueront d'avoir pour mission de :

- Recueillir, Sélectionner et Monter les dossiers de candidatures des demandeurs de logement
- Accueillir, Soutenir et Accompagner les résidents dans certains aspects de la vie quotidienne.
- Rester garants du cadre par la mise en application du règlement de fonctionnement ;
- Assurer le relais de la gestion locative, sous traitée à l'AISCAL (AIVS) ;
- Assurer l'animation collective. Ils seront soutenus dans cette tâche par des bénévoles de l'association et par un volontaire du service civique.

Des activités sont envisagées : participation aux événements de l'association et de la vie locale ; continuation de l'atelier « cuisine », des activités et des sorties/visites.

Organisation d'un séjour d'une semaine

Les animations seront programmées à partir des souhaits exprimés par les résidents, lors du conseil de maison.

Le minibus Toyota facilite les déplacements des résidents de la Maison Relais, tant pour les courses personnelles que les sorties en groupe à l'extérieur.

Moyens

- **Financiers :**

L'apport financier pour le fonctionnement et la gestion sociale dépend de la subvention attribuée par la DDCS, sous la forme d'une dotation globale de 18€ / jour / place. Il faut envisager en 2021 une ressource de fonctionnement de 151 110 € gérée par le trésorier de la gestion sociale.

Quant à la gestion locative de la Maison Relais, elle continuera d'être assurée par L'AIVS de Caen (AISCAL).

- **Humains :**

La commission Habitat assurera le suivi technique de la structure (4 bénévoles d'H&H Manche).

En ce qui concerne le projet social de l'établissement, il sera assuré par les 2 responsables de maison, aidés par des bénévoles, environ 5, et ceux de la commission sociale.

La gestion financière générale sera faite par la trésorière de l'association et son adjoint tant pour la gestion locative que la gestion sociale.

5.3 La Maison Intergénérationnelle Pierre et Jeanne VALOT

Accompagnement

H&H Manche s'est fixé comme objectif prioritaire de favoriser l'inclusion des personnes accueillies en milieu ordinaire. C'est dans cet esprit qu'elle vient d'assurer, courant janvier 2020, le transfert de 4 personnes de la maison relais Julie Postel, à la maison intergénérationnelle Valot.

Les 4 personnes nouvellement arrivées vont bien entendu faire connaissance avec les locataires de la résidence, mais c'est là pour eux un très gros avantage, ils continueront d'être accompagnés par les mêmes responsables et bénévoles qu'ils connaissaient déjà, avec cependant davantage d'autonomie dans leur vie quotidienne.

Gageons que cette nouvelle expérience leur permettra de gagner en confiance et leur donnera envie à terme de quitter les lieux pour retrouver le milieu ordinaire tout en gardant le contact avec les structures Maison Relais et Maison Intergénérationnelle, où ils se sont sentis bien.

Logement

La maison intergénérationnelle est un ensemble de 20 logements individuels (T1 et T2) ouverts à la location (bail loi de 1989). Cette maison dispose également de locaux collectifs pour permettre de construire « le vivre ensemble ». Sont ainsi mis à disposition, une salle d'activités, une cuisine collective, une buanderie.

Une étude est en cours pour une extension de cette maison intergénérationnelle dans le but d'y accueillir notamment des familles monoparentales avec plusieurs enfants.

Moyens humains

L'association est en recherche permanente de nouveaux bénévoles pour l'accompagnement des résidents des 2 structures maison relais et maison intergénérationnelle.

Sans un nombre suffisant de bénévoles, l'activité ne pourra pas se poursuivre. En effet la ressource financière disponible actuellement ne permet pas d'engager d'autres travailleurs sociaux salariés.

Actuellement, on peut penser que le travail assuré par les bénévoles représente l'équivalent de 3 salariés à plein temps, c'est considérable pour une structure comme l'association H&H Manche.

Moyens financiers

Dans un courriel en date du 17 mars 2020, le Conseil Départemental de la Manche et l'ARS Normandie ont confirmé, dans le cadre d'une convention triennale de subvention, l'attribution d'une enveloppe annuelle de 45 000 € pour l'accompagnement de 13 personnes..

Ce sont 20 personnes, pour la plupart en grande fragilité économique et sociale qui sont accueillies dans cette structure.

5.4 Intermédiation locative, gestion locative sociale

La gestion de la maison relais sera poursuivie selon les dispositions en place en lien avec l'AIVS de CAEN (AISCAL - Agence Immobilière à vocation Sociale du Calvados)

La gestion locative des appartements de la maison Valot continuera d'être confiée à l'Agence ORPI de Cherbourg qui a accepté de créer un département « Gestion locative adaptée »

C'est aussi au cours du 1^{er} semestre de cette année que l'association H&H Manche a renouvelé auprès de la Préfecture de la Manche sa demande d'agrément d'ingénierie sociale et d'intermédiation locative.

5.5 Feuille de route 2015/2020 pour H&H Manche

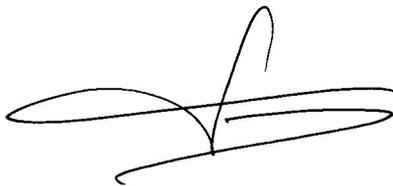
Notre feuille de route 2015/2020 a été validée par la Fédération H&H et mise à jour en 2018, puis validée par la Conseil d'Administration.

Celle-ci se décline selon les trois thèmes retenus au niveau national.

Donner corps à la fraternité, c'est accueillir davantage de personnes fragiles avec le souci de la proximité au cœur de notre action. L'extension de la maison Valot évoquée ci-dessus, si elle se réalisait, pourrait permettre d'accueillir davantage de personnes à faibles revenus, mais autonomes.

Etre acteur d'une économie humanisée en répondant au double objectif visant à réconcilier l'humain et l'urbain, l'économique et le social.

Construire ensemble une société plus durable en réalisant un habitat économe pour rendre encore plus accessibles le coût toujours élevé du logement.



François PEPERS
Président